

La Voix

du Consommateur

400FCFA

6 177000 000348 >

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

CHOCOLAT NOIR

L'étiquetage du MAMBO épingle



Dans un rapport qui vient d'être rendu public, le mouvement consommériste FOCACO estime que l'appellation «Chocolat noir intense» du MAMBO est abusive tout en relevant l'absence de déclaration de la teneur des principaux ingrédients que sont la poudre et le beurre de cacao, en violation flagrante de la norme d'application obligatoire NC 04 (Article 17). Le tableau nutritionnel dudit produit démontre qu'il contient 50 g de sucre soit la moitié de son poids total. Pourtant dans le monde entier, toutes les marques de chocolat noir qualifié d'intense contiennent au minimum 70% de cacao.

Page 8

GARDIENNAGE précarité et misère chez les agents

Ils survivent pour la plupart, non affiliés à la Cnps et des salaires en dessous du SMIG.

Page 7



TÉLÉCOM Le MINPOSTEL aligne les tarifs des opérateurs

Mme Libom Li Likeng a pris cette mesure forte le 26 juillet dernier.

Page 3



20ÈME ANNIVERSAIRE

P 2

FINEXS VOYAGE associe les consommateurs à la célébration

20ÈME ANNIVERSAIRE

FINEXS Voyage célèbre son 20ème anniversaire en associant les consommateurs !

FINEXS Voyages sur l'autoroute de la Certification

C'est l'une des demandes fortes adressée par des acteurs de la société civile à FINEXS voyages au cours du FINEXS FORUM, une table ronde de réflexion tenue le 25 Juillet dernier à l'hôtel des députés à Yaoundé.

Pour la célébration de ses 20 ans, FINEXS Voyages organise depuis le 22 mai dernier une série d'activités de différentes natures. C'est dans ce sillage qu'elle a organisé le 25 juillet dernier à l'hôtel des députés à Yaoundé les premières assises du FINEXS FORUM.

Une table ronde de réflexion, d'échange et de partage réunissant les des syndicats des transports, des associations des consommateurs, les ONG de sécurité routière et les pouvoirs publics en occurrence le Ministère des Transports sous le thème FINEXS Voyages rétrospective et perspectives dans un environnement en constantes mutations.

Durant ces travaux, il aura longuement été question des innovations car l'évidence de ce que FINEXS Voyages a marqué les deux décennies écoulées par beaucoup d'innovations a été faite dans les différents exposés dont le premier, celui de Sosthène MBALLA ETOUNDI DAF de FINEXS Voyages qui faisait la rétrospective a présenté cette formidable aventure humaine comme un rêve structuré de son frère Edmond pierre Félix ETOUNDI arraché à notre affection le 18 mars 2021.

LUI emboitant le pas, l'expert en sécurité routière Martial Manfred MISIMIKIM, CEO de l'ONG Sécuroute, va mettre en relief la batterie des mesures et dispositifs de sécurité routière en vigueur à FINEXS notamment le contrôle des véhicules par Gps dont FINEXS est le pionnier au Cameroun depuis 2011. Victor MVELÉ le Directeur Général de FINEXS va faire la cartographie de l'environnement économique de FINEXS qui présente une très forte concurrence avec au bas mots 15 agences officielles sur l'axe Yaoundé-Douala et de centaines d'autres dans la clandestinité. Mais avec sa stratégie de concentration et segmentation du marché, FINEXS tire son épingle du jeu et reste leader.

Le satisfecit des pouvoirs publics et de la société civile

IBRAHIMA FAHOUI Ali Chef Service Transport Urbain et Interurbain au Ministère des Transports et représentant de la tutelle va présenter un environnement institutionnel qui a évolué vers plus de protection des usagers et donc un cahier des charges bien étoffé à remplir par les transporteurs. Il va surtout féliciter FINEXS Voyages

pour ses innovations infrastructurelles et confesser qu'il est lui-même client de FINEXS Voyages depuis des années du fait des commodités multiples et fonctionnelles qu'offre l'agence et qui cadrent avec ses aspirations de voyage.

Au cours des échanges, ce sera un véritable concert de satisfecit déroulé par les participants aguerris au transport interurbain.

Delors Magellan KAMSEU KAMGAIN de la ligue des consommateurs va féliciter le top management de FINEXS actuel qui marche dans les pas de son illustre devancier Edmond Pierre Félix ETOUNDI. La fondation Camerounaise des consommateurs (FOCACO), satisfaite par la réponse à ses préoccupations concernant la prise en charge sanitaire des passagers qui est gratuite dans les infirmeries de FINEXS Voyages va également saluer la gestion du top management. Le syndicaliste des transports Noah ira de sa touche de félicitations et exhorte la direction de FINEXS à poursuivre dans cette voie.

Certification ISO 9001-2018

Dans ces louanges des félicitations, les acteurs de la société civile vont d'abord émettre le souhait de voir FINEXS desservir d'autres localités comme Kribi dans le département de l'océan région du Sud Cameroun ou encore Bafang dans le Haut Nkam Région de l'Ouest.

Il sera également suggéré au top management de FINEXS, de s'inscrire dans l'optique de l'obtention d'une certification, notamment la certification ISO 9001-2018 au regard de la qualité de son management, l'efficacité de son système d'exploitation et les innombrables innovations qu'elle a apporté au transport interurbain des personnes au Cameroun depuis le 1er Mai 2003 date de sa création.

En effet, d'après les observateurs, au regard du saut qualitatif apporté par FINEXS Voyages sur la construction des agences de voyages qui fait que son agence de Yaoundé soit qualifié de Roissy CDG de MVAN, au regard de l'acquisition de son matériel roulant, les bus toujours à l'état neuf et entretenu avec une rigueur systématique, au regard du contrôle des bus par GPS dont FINEXS est le pionnier depuis 2011, au regard du respect des horaires de voyage et du client, au regard de sa responsabilité sociétale de l'entreprise qui est assumée renforçant son caractère d'entreprise Citoyenne... FINEXS Voyages mérite amplement et de très loin une certification qui fera encore évoluer le transport interurbain des personnes au Cameroun et en Afrique Centrale.

Des suggestions de propositions qui n'ont pas laissé insensible l'administrateur directeur général de FINEXS Voyages.

En remerciant les participants Mme Béatrice ETOUNDI les a rassurés assurés d'étudier les remarques pertinentes formulées et qui passent nécessairement par la consolidation des acquis qui est le chantier sur lequel elle et son équipage se trouvent.



Le MINPOSTEL aligne les tarifs des opérateurs

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS

Cabinet du Ministre



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF POSTS AND
TELECOMMUNICATIONS

Minister's Cabinet

00000113

DECISION N° /MPT/IGT/CT2/IPT3/DIR/DRPT/DAJ DU 26 JUL 2023

PORTANT ALIGNEMENT DES TARIFS OFF-NET ET ON-NET APPLIQUES PAR LES OPERATEURS CONCESSIONNAIRES DES RESEAUX MOBILES SUR LE SEGMENT DE MARCHÉ DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES DE DETAIL.-

LE MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS,

- Vu la loi n°98/013 du 14 juillet 1998 relative à la concurrence ;
- Vu la loi n°2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun, modifiée et complétée par la loi n°2015/006 du 20 avril 2015 ;
- Vu la loi n°2010/021 du 21 décembre 2010 régissant le commerce électronique au Cameroun ;
- Vu la loi-cadre n°2011/012 du 06 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun ;
- Vu le décret n°2017/2580 du 06 avril 2017 fixant les modalités d'établissement ou d'exploitation des réseaux et de fourniture des services de communications électroniques soumis au régime de l'autorisation ;
- Vu le décret n°2012/1639 du 14 juin 2012 fixant les modalités de déclaration, ainsi que les conditions d'exploitation des réseaux et installations soumis au régime de déclaration ;
- Vu le décret n°2012/512 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère des Postes et Télécommunications ;
- Vu le décret n°2013/0399 du 27 février 2013 fixant les modalités de protection des consommateurs des services de communications électroniques soumis au régime de l'autorisation ;
- Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2020/727 du 03 décembre 2020 portant réorganisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- Vu les cahiers des charges des conventions de concession des opérateurs de réseaux de communications électroniques ;
- Vu la lettre n° B251/SG/PR du 18 mai 2022 sur la relance du secteur des communications électroniques ;

DECIDE :

Article 1^{er}.- La présente décision porte alignement des tarifs off-net et on-net appliqués par les opérateurs concessionnaires des réseaux mobiles sur le segment de marché des communications électroniques de détail.

Article 2.- Pour l'application de la présente décision, les définitions ci-après sont admises :

- **Tarif off-net** : tarif de détail appliqué sur les communications inter réseaux pour les services voix et SMS national ;
- **Tarif on-net** : tarif de détail appliqué sur les communications intra réseaux pour le service voix et SMS national.

Article 3.- (1) Les opérateurs concessionnaires exerçant sur le segment de marché des services de communications électroniques mobiles sont tenus d'aligner les tarifs de détail off-net sur les tarifs on-net.

(2) L'alignement des tarifs visés à l'alinéa 1 ci-dessus, concerne les abonnements post payés, prépayés, les tarifs de base et les tarifs des offres promotionnelles.

(3) Pour des raisons de transparence, les opérateurs concessionnaires sont tenus d'afficher clairement les tarifs on-net et off-net pour chaque service offert.

Article 4.- Le non-alignement des tarifs off-net et on-net par les opérateurs concessionnaires, expose ces derniers aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur, en ce qui concerne le non-respect des obligations de leurs cahiers des charges liées à la politique tarifaire.

Article 5.- (1) L'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) dispose d'un délai de deux (02) mois pour mener, en étroite collaboration avec les opérateurs concessionnaires, toutes les diligences nécessaires en vue de la mise en œuvre de la présente décision.

(2) Une période d'un an, éventuellement renouvelable, d'observation de l'évolution du marché est prescrite à l'Agence de Régulation des Télécommunications, pour donner son avis à la tutelle technique sur l'application de cette mesure réglementaire.

Article 6.- La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en anglais et en français./-

Yaoundé, le

LE MINISTRE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS,
LE MINISTRE
The Minister
Madame LIBOM LI LIKENG
née MENDOMO Minette

Et c'est parti avec Bio magic Conservateur votre bien-être notre priorité



Eco Bio solutions SARL

Frais comme au Premier Jour !!!

100% Bio

3 Raisons d'utiliser Bio magic Conservateur

- ✓ Conserve les aliments par une action naturelle aux extraits de plante
- ✓ Toute la qualité nutritionnelle est préservée
- ✓ Une fraîcheur longue durée sans procédé chimique

VOS COMMANDES AU:
 659 330 051
 695 595 388
 679 103 031

EBS SARL B.P. 25071 DOUALA
ebiosolutions11@gmail.com



Une alternative est **POSSIBLE**

Eco Bio solutions SARL

100% NATUREL

659 330 051 / 695 595 388 / 679 103 031

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

N° 001/2023/MINEDUB/CA8



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

Yaoundé, 25 MAI 2023

LISTE OFFICIELLE DES MANUELS SCOLAIRES
OFFICIAL TEXTBOOK LIST
2023/2024 Academic Year / Année scolaire 2023/2024

ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE / NURSERY AND PRIMARY EDUCATION

MATERNELLE/NURSERY SCHOOL				
ANGLOPHONE				
CLASS	SUBJECT	BOOK TITLE	PUBLISHER	Price/cFA
NURSERY ONE	LANGUAGE	Language Activity Book Nursery 1	ATEMEC	1000
	DRAWING AND COLOURING	Innovative drawing and Colouring	DESTINY PRINTS	1000
	MATHEMATICS	Elementary Mathematics Activity Book 1	DOVE	1000
	LANGUAGE	Language Activity Book Nursery 2	ATEMEC	1000

NURSERY TWO	DRAWING AND COLORING	ANUCAM Drawing and Colouring, Nursery 2	ANUCAM	1000
	MATHEMATICS	Elementary Mathematics Activity Book 2	DOVE	1000
FRANCOPHONE				
CLASSE	MATIERE	TITRE DU MANUEL	ÉDITEUR	Prix/CFA
MATERNELLE 1 ^{re} année	LANGAGE	Mon cahier d'activités de langage 1 ^{re} année	NATHAN	1000
	MATHÉMATIQUES	Mon cahier d'activités de mathématiques 1 ^{re} année	NATHAN	1000
	DESSIN, PEINTURE, COLORIAGE	Je pratique le dessin et le coloriage	AFRICA EDUCATION	1000
MATERNELLE 2 ^{de} année	LANGAGE	Les Majors en activité de langage. Maternelle 2 ^{de} année	ASVA	1000
	MATHÉMATIQUES	Mon cahier d'activités de mathématiques 2 ^{de} année	NATHAN	1000
	DESSIN, PEINTURE, COLORIAGE	Je pratique le dessin et le coloriage	AFRICA EDUCATION	1000

PRIMARY SCHOOL

CLASS	SUBJECT	TITLE	PUBLISHER	PRICE/CFA
	HANDWRITING	Handwriting Workbook Class 1	ATEMEC	1500
	ENGLISH	Winners	NMI EDUCATION	1800

CLASS I	FRENCH	Parlons Français. Livre de l'élève 1	COSMOS	1800
	MATHEMATICS	Innovative Mathematics	DESTINY PRINTS	1800
	SCIENCE AND TECHNOLOGY	Standard Science and Technology	BECHACAM	1500
	SOCIAL STUDIES	The Good Citizen Pupil's Book 1 and 2	COSMOS	1500
	ICT	Winners	NMI	1500
CLASS II	HANDWRITING	Emergence in Handwriting	MONDOUX	1500
	ENGLISH	Winners	NMI EDUCATION	1800
	FRENCH	J'apprends le Français. Livre de l'élève	ANUCAM	1800
	MATHEMATICS	Winners in Mathematics	NMI EDUCATION	1800
	SCIENCE AND TECHNOLOGY	Standard Science and Technology	BECHACAM	1500
	SOCIAL STUDIES	The Good Citizen. Pupil's Book (Classes I and II)	COSMOS	1500
	ICT CLASSES 1 AND 2	Winners	NMI EDUCATION	1500
CLASS III	ENGLISH LANGUAGE	English language Class 3	NMI	1800
	LITERATURE	Literature Class 3: How are You Benjamin?	AFRICA EDUCATION	1000
	FRENCH LANGUAGE	French Class 3	AFRICA EDUCATION	1700

Page 3/8

	MATHEMATICS	Mathematics class 3	ATEMEC	1800
	SCIENCE AND TECHNOLOGY	Science and Technology Class 3	ATEMEC	1600
	SOCIAL STUDIES	Social studies Class 3	GLOBAL INDUSTRIES	1800
	ICT	ICT Class 3 and Class 4	ATEMEC	1600
CLASS IV	ENGLISH LANGUAGE	English language Class 4	NMI	1800
	LITERATURE	Literature Class 4: Benjamin is not a little boy!	AFRICA EDUCATION	1000
	FRENCH LANGUAGE	French Class 4	AFRICA EDUCATION	1700
	MATHEMATICS	Mathematics Class 4	DESTINY PRINT	1800
	SCIENCE AND TECHNOLOGY	Science and Technology Class 4	METROPOLITAIN	1600
	SOCIAL STUDIES	SOCIAL STUDIES Class 4	NMI	1850
	ICT	ICT Class 3 and Class 4	ATEMEC	1600
CLASS V	ENGLISH LANGUAGE	English Class 5	LONGHORN	1900
	LITERATURE	Stories and Wonders (Literature Class 5)	NMI	1000
	FRENCH	French Class 5	AFRICA EDUCATION	1900
	MATHEMATICS	Mathematics Class 5	BECHACAM	1900

	SCIENCE and TECHNOLOGY	Science and Technology Class 5	NMI	1800
	ICT	Information and Communication Technology	BECHACAM	1800
	SOCIAL STUDIES	Social Studies Class 5	NMI EDUCATION	1800
CLASS VI	ENGLISH LANGUAGE	English Class 6	BECHACAM	1900
	LITERATURE	Wake up !	COSMOS	1000
	FRENCH LANGUAGE	French Class 6	AFRICA EDUCATION	1900
	MATHEMATICS	Mathematics Class 6	BECHACAM	1900
	SCIENCE and TECHNOLOGY	Science and Technology Class 6	LEGEND PUBLISHERS	1800
	ICT	ICT Classes 5 and 6	BECHACAM	1800
	SOCIAL STUDIES	Social Studies Class 6	NMI EDUCATION	1850

NOT: seuls les manuels insérés par les listes officielles pourront servir de source de l'état et rigueur de l'enseignement. Le Ministère de l'Éducation de base ne peut garantir aux élèves dans tous les établissements scolaires d'enseignement publics et privés un matériel de travail satisfaisant.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CLASSE	MATIERE	TITRE DU MANUEL	ÉDITEUR	PRIX/CFA
	ÉCRITURE	Mon cahier de graphisme et d'écriture	MICHEL LAFON/K.N.	1000

Page 5/8

SIL	FRANÇAIS	Champions en Français	HACHETTE/CLE	1500
	ANGLAIS	Inclusive English	GLOBAL INDUSTRIES	1800
	MATHÉMATIQUES	À vos Maths !	NATHAN	1500
	TIC (SIL/CP)	Les Brillants	NMI EDUCATION	1500
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE	Majors en Science et technologie	ASVA EDUCATION	1500
	EDUCATION A LA CITOYENNETE (SIL/CP)	Education à la citoyenneté SIL et CP	NATHAN	1500
	ÉCRITURE	Mon cahier de graphisme et d'écriture	MICHEL LAFON/KN	1000
CP	FRANÇAIS	Champions en Français	HACHETTE/CLE	1500
	ANGLAIS	Winners in English	NMI EDUCATION	1800
	MATHÉMATIQUES	À vos Maths !	NATHAN	1500
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE	Majors en Sciences	ASVA	1500
	EDUCATION À LA CITOYENNETÉ	Education à la citoyenneté (SIL/CP)	NATHAN	1500
	TIC	Les Brillants. SIL et CP	NMI EDUCATION	1500
	FRANÇAIS	Français CE1	NATHAN	1800
	LITTÉRATURE	Littérature CE 1 : Comment ça va Benjamin ?	AFRICA EDUCATION	1000

Page 6/8

CE I	ANGLAIS	Anglais CE1	COSMOS	1800
	MATHÉMATIQUES	Mathématiques CE1	AFRICA EDUCATION	1800
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE	Science et Technologie CE1	ASVA	1600
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Histoire, Géographie et Education à la citoyenneté CE1	EDICEF	1800
	TIC	TIC : manuel unique (CE1-CE2)	COSMOS	1600
CE II	FRANÇAIS	Les Champions en Français CE 2	EDICEF/CLE	1800
	LITTÉRATURE	Littérature CE2 : Mon projet de vie	NMI	1000
	ANGLAIS	Anglais CE 2	NMI	1800
	MATHÉMATIQUES	Mathématiques CE 2	NATHAN	1800
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE	Science et Technologie CE 2	COSMOS	1600
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Histoire, Géographie et Education à la citoyenneté CE2	EDICEF	1800
	TIC	TIC CE1 et CE2	COSMOS	1600
CM I	FRANÇAIS	Français CM1	EDICEF/CLE	1900
	LITTÉRATURE	La naissance d'une grande nation (Littérature CM1)	ECLOSION	1000
	ANGLAIS	English CM1	ASVA	1900
	MATHÉMATIQUES	Mathématiques CM1	NATHAN	1900

Page 7/8

	SCIENCE ET TECHNOLOGIE	Sciences et Technologie CM1	NMI	1800
	TIC	TIC CM1	MONDOUX	1800
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Sciences humaines et sociales	EDICEF	1850
CM II	FRANÇAIS	Français CM2	EDICEF/CLE	1900
	LITTÉRATURE	Une nation bénie (Littérature CM2)	ECLOSION	1000
	ANGLAIS	Anglais CM2	COSMOS	1900
	MATHÉMATIQUES	Mathématiques CM2	AFRICA EDUCATION	1900
	SCIENCE ET TECHNOLOGIE	Science et Technologie	COSMOS	1800
	TIC	TIC: Livre unique CM1-CM2	MONDOUX	1800
	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	Sciences humaines et sociales	EDICEF	1850

Yaoundé, le 25 MAI 2023

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE


Only textbooks on the official list bearing the seal of the State and signed by the Minister of Basic Education can be used in all public and private schools throughout the national territory.

Page 8/8

REPUBLIQUE
DU CAMEROUN

AMBASSADE EN FRANCE



REPUBLIQUE
OF CAMEROON

EMBASSY IN FRANCE

Paris, le - 1 AOUT 2023

Note de Service N° 012 /NS/ACF/CAB/CGCG/DVC/23 du - 1 AOUT 2023

**Portant interdiction d'un type de vêtement au sein de la Mission
Diplomatique et Consulaire**

A compter de la date de signature de la présente Note de Service, l'accès à l'Ambassade est assujéti au port d'une tenue correcte. Ainsi, les tenues indécentes ci-après sont strictement prosrites au sein de la Mission Diplomatique et Consulaire. Dans cette catégorie : Sont

- Les jeans destroy ;
- Les Dos nu ;
- Les T-shirt ;
- Les décolletés ;
- Les culottes ;
- Pantalons matelots ;
- Les jupes et robe courtes ;
- Les pantalons camouflés ;
- Les tenues militaires (sauf sur présentation de la carte professionnelle).
- Les collants ;
- Les robes moulantes ;
- Les pyjamas ;
- Les claquettes ;
- Les chaussons ;

Et tout autre vêtement dépravant ou non approprié en public.

J'attache du prix au respect scrupuleux de cette mesure./-



L'Ambassadeur,

André-Magnus EKOUMOU

73, Rue d'Auteuil - 75016 - PARIS - Tél. : 01.47.43.98.33 / 01.47.43.50.66
E-mail : cabinet.ambassadeur@ambacamfr.cm / ambacam@ambacamfr.cm

Précarité et misère chez les agents

Ils survivent pour la plupart, non affiliation à la Cnps et des salaires en dessous du SMIG.

Agent de sécurité, coursier, agent d'accueil et facilitateur

Les employés du secteur du gardiennage, «leur travail nécessite souvent le dépassement des horaires de travail réglementaires, mais sans aucun impact sur le salaire. Ce dernier se trouve réduit par rapport à la clause contractuelle en raison des prélèvements effectués par la société prestataire», note un inspecteur du travail à la retraite qui a souhaité garder l'anonymat.

A la volatilité et la précarité de l'emploi, auxquelles les agents de sécurité doivent faire face, il faut ajouter la gestion du stress et de la colère des citoyens avec lesquels ils ont un contact direct. Ils doivent aussi remplir des tâches non incluses dans leur fiche de poste (coursier, agent d'accueil voire même de facilitateur). «Les agents de gardiennage sont mobilisés, pratiquement, tous les jours de la semaine, parfois 24/24h, y compris les week-ends et jours fériés, sans pour autant prétendre aux indemnités légales relatives aux heures de



travail supplémentaires ou lors des jours fériés chômés. Ces catégories se trouvent également privées du droit au congé. Les agents de gardiennage sont beaucoup de fois sujets à des

confrontations face à des situations difficiles, il est très fréquent qu'ils ne bénéficient pas de couverture sociale et d'assurance contre les accidents de travail, et beaucoup sont payés en des-

sous du SMIG fixé à 60 mille F CFA», précise cet inspecteur.

Recommandations

Pour cet inspecteur à la retraite, il est important de contourner les lacunes de la législation et adopter des dispositifs juridiques spécifiques propices à chaque profession relevant de l'emploi atypique. Il préconise aussi d'obliger les sociétés de gardiennage à présenter des justificatifs d'affiliation des employés à la CNPS et vérifier tous les documents requis à la conduite du service dans les meilleures conditions afin d'assurer la stabilité de ces travailleurs. Le contrôle de l'Etat doit être renforcé pour veiller au respect de la réglementation, notamment pour les heures de travail et la protection sociale.

"Par ailleurs, il faut organiser la répartition territoriale pour chaque société de gardiennage de sorte à garantir la régularisation des salaires des agents, charges sociales, assurance, tout en conditionnant les patrons de chaque société au respect d'un cahier des charges exhaustif assurant la dignité de ces travailleurs. «Cela doit se faire via une réforme du code du travail et conventions collectives», précise cet expert.

Le Cameroun veut interdire l'importation des véhicules de plus de 5 ans

La mesure vise à s'arrimer à l'initiative mondiale pour l'économie du carburant.

Pour limiter les impacts environnementaux et sanitaires, le Cameroun via son ministère des Transports avec l'appui du programme des Nations unies pour l'environnement, veut interdire dans les prochains mois, l'importation des véhicules légers de plus de 5 ans et des camions de plus de 10 ans.

Le délai d'interdiction n'est pas encore arrêté, car la proposition reste à valider par les pouvoirs publics. « Mais il faudrait faire une analyse des coûts et avantages pour savoir si cette décision est économiquement soutenable », prévient Valérie Ongolo Zogo, conseiller technique au ministère



des Transports. Cette dernière vient de présenter les résultats d'une étude sur l'analyse des types de véhicules importés et l'examen des politiques visant à promouvoir l'importation des véhicules moins polluants au Cameroun.

Les résultats révèlent qu'en moyenne 30.000 voitures et camionnettes sont importées par an au Cameroun. Outre la limitation d'âge des véhicules, les experts proposent des mesures fiscales en rapport avec les types de carbu-

rants utilisés, la mise en place d'un système bonus-malus, ainsi qu'un accent sur la transition vers des énergies renouvelables en vue de soutenir l'adoption des véhicules utilisant d'autres sources que le carburant.

RAPPORT D'ENQUÊTES SUR L'ÉTIQUETAGE DU CHOCOLAT NOIR MAMBO

Le produit MAMBO chocolat noir est-il intense ?

La Fondation camerounaise des consommateurs (FOCACO) a réalisé une enquête sur l'étiquetage de la tablette de Mambo chocolat noir distribuée par l'entreprise CHOCOCAM (Tiger brands) pour vérifier si elle contenait ou non une teneur en cacao supérieure ou égale à 70 % pour justifier le qualificatif « intense ». Les résultats sont surprenants.

Il a été vérifié, que le produit MAMBO chocolat noir n'est pas intense, contrairement à l'indication «Chocolat noir intense» sur son emballage et l'allégation non fondée sur le site web www.chococam.net le définissant comme, nous citons, «une expérience gustative intense» fin de citation.

Pour rappel, la norme d'application obligatoire NC 169 sur le chocolat et les produits à base de chocolat donne une description claire et les facteurs essentiels de composition :

« doit contenir, sur la matière sèche, au moins 35 pour cent de composants secs de cacao, dont au moins 18 pour cent de beurre de cacao et au moins 14 pour cent de composants secs dégraissés de cacao » et la réglementation internationale va plus loin, le chocolat noir doit être composé de produits de cacao (pâte, beurre) et de sucres (de canne ou de betterave) : un « chocolat noir » doit contenir un taux minimum de 43% de cacao. Dans le monde, toutes les marques de chocolat noir qualifié d'intense contiennent un taux de 70% de cacao au minimum.

La FOCACO estime donc que l'appellation «Chocolat noir intense» est abusive et que le consommateur est donc raisonnablement en droit de s'attendre à ce que sa tablette de chocolat noir Mambo contienne au minimum 70% de cacao. C'est donc du chocolat noir intense sur l'emballage et dans les communications publicitaires mais pas dans le produit. En effet, l'entreprise CHOCOCAM, elle-même, dans une publication sur sa page Facebook datée du 3 septembre 2015 déclare que MAMBO CHOCOLAT noir contient un minimum de 50% de poudre de cacao.

A) Problèmes d'étiquetage

La plaquette de Mambo chocolat noir met en avant sur l'emballage l'image «des fèves de cacao» et l'appellation «100 % pur beurre de cacao». Pourtant ce produit contient plus de sucre que de poudre de cacao. C'est-à-dire 50 g de glucides dont 48,8 g de sucre pour une tablette de 100g, alors que la recommandation journalière de l'OMS en la matière est de 25g.

La norme d'application obligatoire NC 04 sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées au Cameroun est pourtant explicite à ce sujet :

- Article 4 : l'étiquette apposée sur les denrées préemballées ne devra pas décrire ou présenter le produit de façon fautive, trompeuse, mensongère ou susceptible de créer d'une manière quelconque, une impression erronée au sujet de sa nature ;

- Article 8 sur la liste des ingrédients alignée 3 : tous les ingrédients doivent être énumérés dans l'ordre décroissant de leur poids initial lors de la fabrication du produit ;

- et l'article 17 : lorsque l'étiquette met spécialement l'accent sur un ingrédient, sa teneur en pourcentage doit être indiquée dans la liste des ingrédients ;

B) La FOCACO a également relevé d'autres problèmes :

- Absence de déclaration de la teneur des principaux ingrédients :

En violation flagrante de la norme d'appli-



cation obligatoire NC 04 (Article 17), l'étiquetage de la tablette de chocolat noir MAMBO ne déclare ni la teneur en poudre de cacao, ni celle du Beurre de cacao que ce produit contient. On ne retrouve aussi aucune mention du pourcentage total cumulé en cacao: Poudre de cacao + beurre. On ne retrouve aussi aucune mention sur le pourcentage des émulsifiants notamment la lécithine de soja avec ses effets secondaires. Il est scientifiquement reconnu que la lécithine issue du soja traitée chimiquement peut, à forte dose, représenter un risque de toxicité sur l'organisme. Ce risque est dû à la présence dans ce produit de solvants chimique (mauvais pour l'organisme) et de pesticides

- Mise en rayon et facturation trompeuses sur le poids net du chocolat noir MAMBO:

Les descentes faites dans plusieurs grands centres commerciaux ont conforté notre idée dans la stratégie de désinformation des consommateurs qui est mise en place. Sur les rayons, les tablettes de chocolat MAMBO pèsent 100 g sur les étiquettes adhésives de marquage de prix et de surcroît, ces produits MAMBO sont facturés avec la mention « 100 g ». Pourtant et depuis plusieurs années, l'entreprise CHOCOCAM a réduit le poids de ses tablettes de chocolat MAMBO : les mini formats sont passés de 25 g à 23 g (2 grammes en moins) et les maxi formats sont passés de 100 g à 90 g (soit une réduction de 10 grammes)

Recommandations

- La FOCACO demande à l'entreprise CHOCOCAM (Tiger Brands) de procéder au rappel de tous les produits MAMBO chocolat noir 23 g et 90 g pour motif d'étiquetage trompeur car la mention avec l'adjectif qualificatif « intense » est mensongère;

- La FOCACO appelle l'entreprise CHOCOCAM à modifier ensuite l'étiquetage desdits produits pour fournir une information correcte aux consommateurs. Les modifications attendues sont :

1. enlever la mention « INTENSE »
2. préciser la teneur en pourcentage des ingrédients notamment celle de la poudre en



Bravo à ceux qui ont donné la bonne réponse
Les noms des gagnants seront communiqué ultérieurement.

A tout à l'heure pour une nouvelle question.



cacao, du beurre du cacao, du sucre et des émulsifiants

3. Instruire tous les distributeurs de corriger sans délai la mise en rayon et la facturation trompeuses qui confèrent au chocolat noir MAMBO maxi format un poids net erroné

4. supprimer l'allégation mensongère sur la page Facebook MAMBO et le site web définissant MAMBO chocolat noir comme «une expérience gustative intense »

Conclusion

Le présent rapport vient tirer la sonnette d'alarme en exhortant les consommateurs camerounais à plus de vigilance et à lire minutieusement les étiquettes des produits de la société CHOCOCAM car consommer le MAMBO chocolat noir ne signifie pas consommer un chocolat noir intense avec un indice glycémique bas, IG < 30g. Il est donc strictement déconseillé aux personnes diabétiques ainsi qu'aux personnes en surpoids et obèses de consommer du MAMBO chocolat noir 90 G car son IG = 50 g soit 8 carreaux de sucre en un coup.

Il est important pour une marque de ne jamais mentir ou de promettre des engagements qu'elle ne peut tenir. La confiance des consommateurs peut se gagner rapidement mais se perdre très facilement et radicalement.

Aussi, la Loi-cadre n° 2011/012 du 6 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun est intransigeante en son Article 32: (1) Est puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de deux cent mille à un million de francs ou de l'une de ces deux peines seulement, celui qui fournit des informations erronées sur la qualité des technologies, biens ou services fournis à un consommateur.

La composition nutritionnelle d'un chocolat dépend des ingrédients : le pourcentage de pâte de cacao, de beurre de cacao et l'éventuel ajout d'autres ingrédients (fruits secs, fruits, etc.). En effet, si vous surveillez votre alimentation, et prêtez attention à votre indice glycémique et/ou vos macro-nutriments, il est conseillé de choisir des chocolats élevés en pourcentage de cacao (et donc pauvres en sucres).

Fait à Douala, le 25 Juillet 2023
(é) Alphonse AYISSI ABENA

Tel : (+237) 699 52 87 06 / 671 04 24 12
Site web : www.lavoixduconsommateur.com



QUELQUES MARQUES DE CHOCOLAT NOIR INTENSE ET EXTRA INTENSE



Fondation Camerounaise des Consommateurs



DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des
Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION
GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03



Championnat de vacance
des **LOGEMENTS**
SOCIAUX yassa

du **23 JUILLET**
au **02 SEPT**

SENIORS, CADETS,
BENJAMINS

BENJAMINS

NB:

- Frais de participation : 5000f (un maillot offert)
- Chaque participant auras droit a un kid scolaire à la fin du championnat

A payer au siège de win sport academy
carrefour soya maetur yassa

Contacts : +237 691 73 04 17/
671 40 46 68 / 690088058



Nouveau stade maetur
(Mini Stade PAUL BIYA)



@Tai-Design

KETCHA SOCCER LEAGUE

CHAMPIONNAT DE VACANCE

Des **LOGEMENTS**
SOCIAUX yassa

SENIOR / CADETS / BENJAMINS

DU 23 JUILLET AU 03 SEPTEMBRE 2023

AU COEUR DU FOOT

Contacts : +237 691 73 04 17/671 40 46 68 / 653 30 06 44

Nouveau stade maetur (Mini Stade PAUL BIYA)

Ketchasoccerleague@gmail.com



CUD INFOTRAFIC

Campagne d'entretien et d'aménagement de la voirie urbaine

La CUD intensifie les travaux de réhabilitation des routes pour assurer une meilleure mobilité dans la ville.

Le Maire de la ville, Dr R o g e r M B A S S A N D I N E félicite les populations pour leur patience et les invite à respecter les plans de circulation édictés sur le terrain afin de garantir la célérité des travaux.

#CUDTRAVAUXNDO-KOTI

#CUDmairedelaville

#CUDauSAGO23

#rCommunautéurbain

edoualaSago23

#regiepropretéCUD

#NominationsCUD

#communauteurba-nededouala

#villededouala

#Douala

#doulacity

#intecommunalité

#Doualaomulema

#marchesandaga

#travauxderouteà-douala

#Communiquéofficiel

République du Cameroun
Pax - Travail - Patrie

Ville de Douala
Communauté Urbaine

Cabinet du Maire



Republic of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Douala City
City Council

Office of the Mayor

COMMUNIQUE

Le Maire de la Ville de Douala informe les populations que dans le cadre du déroulement de la campagne d'entretien et d'aménagement de la voirie urbaine, plusieurs chantiers ont été engagés dans la ville de Douala perturbant ainsi la circulation des personnes et des biens.

Le Maire de la Ville, conscient de ces désagréments, tient à féliciter les populations de leur patience et de leur esprit civique dans le respect des plans de circulation élaborés à cet effet.

Il se réjouit par ailleurs de la célérité avec laquelle les entreprises adjudicataires réalisent les travaux en rétablissant une meilleure mobilité.

Le Maire de la Ville rassure en outre les populations de ce que le programme de réhabilitation de la voirie urbaine, qui couvre aussi bien les voies revêtus que les routes en terre, se poursuivra et s'intensifiera après les grandes pluies, période au cours de laquelle les travaux seront suspendus.

Il invite les uns et les autres à préserver les acquis en faisant bon usage de ces infrastructures.

Le Maire de la Ville compte sur la compréhension de tous et de chacun.



19 JUL 2023

Dr. Roger Mbassa Ndine

1, Place de l'Hôtel de Ville, BP / P.O. Box : 43 Douala - Cameroun - Tél./ Phone : + (237) 233 42 18 32 - Fax : + (237) 233 42 88 17

Disponibilité - Innovation - Responsabilité - Qualité

Availability - Innovation - Responsibility - Quality

www.douala.cm - cudcabmaire.ps@douala.cm / cabmaire.douala@douala.cm





job vacancier | **GS1 CAMEROON RECHERCHE DES VACANCIERS**

GAGNEZ JUSQU'À
60 000 XAF

EN PRENANT OU EN RECEVANT DES PHOTOS DE PRODUITS AVEC DES CODES À BARRES "617"

PLUS D'INFOS : **+237 691 33 66 83**

GS1 Cameroon

www.gs1cm.org

L'objectif de cette offre est de renforcer la compétitivité et de promouvoir nos produits "made in Cameroon", tant au niveau national qu'international :

1- Permettre à nos membres de créer des cartes d'identité uniques pour leurs produits, avec des photos de qualité, afin de promouvoir l'excellence de nos produits sur les moteurs de recherche.

2- Favoriser la synergie entre les acteurs du e-commerce en partageant les cartes d'identité numériques, afin que chacun n'ait pas à refaire le même travail,

NB : La carte d'identité numérique de chaque produit MIC nous permettra de mieux vendre nos produits au niveau local et international.

GS1 Cameroon travaille d'arrache-pied, grâce à la contribution de ses membres, pour permettre la création des cartes d'identité numériques des produits MIC avec les standards GS1 Excellence.


SCB Cameroun

Groupe Attijariwafa

Croire en vous

SCB Cameroun renforce ses relations avec l'Université Catholique d'Afrique Centrale, pour contribuer à la professionnalisation de la formation.



Le 10 juillet dernier, une délégation de SCB Cameroun conduite par son Directeur Général Adjoint **Mme Madeleine KOUM**, s'est rendue au campus d'Ekounou de l'Université Catholique d'Afrique Centrale pour la signature d'une convention de partenariat entre les deux structures.

Satisfaits de leurs collaborations multiples et conscients des défis auxquels font face les jeunes étudiants dans la professionnalisation de leur formation, SCB Cameroun et l'Université Catholique d'Afrique Centrale ont choisi de formaliser leur relation pour un meilleur accompagnement de ces derniers.

En dehors des stages académiques, ladite convention prévoit des leçons magistrales du top management de la banque sur l'actualité économique et bancaire, des masters class et le passage des étudiants dans le programme « une semaine à la banque ».

« SCB Cameroun se réjouit de coopérer avec un aussi prestigieux établissement dans la mise en œuvre d'un des axes majeurs de la politique de responsabilité sociétale du Groupe Attijariwafa bank dont nous sommes une filiale : S'engager auprès des communautés et de la société civile, en œuvrant en faveur de l'éducation au profit de la valorisation de l'excellence, l'égalité des chances et la lutte contre l'abandon scolaire » a déclaré **Mme Madeleine KOUM, Directeur Général Adjoint de SCB Cameroun**.

Selon le **Pr Abbé Jean Bertrand SALLA**, Recteur de l'UCAC, la volonté de la banque à contribuer à l'amélioration de la formation des étudiants dans les métiers de la banque épouse la vision de son établissement. « La professionnalisation des curricula de formation à l'UCAC est une option pédagogique essentielle. C'est dans cette perspective que nous avons institué une direction des stages et de l'employabilité comme structure transversale appelée à initier tous nos étudiants, toutes facultés confondues à la dimension professionnelle et concrètes des carrières qu'ils auront décidé d'embrasser ».

Pour SCB Cameroun, la jeunesse a un potentiel qui invite à croire en elle. Et « Croire en la jeunesse implique de l'accompagner et de lui donner sa chance. C'est ce qui justifie la mobilisation de la banque chaque année pour offrir des stages académiques, ou professionnels et des opportunités d'emploi sans expérience professionnelle ».

SCB Cameroun continue ainsi sa démarche citoyenne comme banque qui croit au potentiel d'une jeunesse bien formée et à la contribution de celle-ci dans le processus de développement socioéconomique du pays.

